

Sous -direction Technique  
Réf : AT/DO12/Sous-D. TEC/ 35 /2023

Date : 30/05/2023

A / Monsieur : LOUAHEM TREK  
Gérant De l'entreprise : EURL TELEGIFT TECHNOLOGY  
ADRESSE : LOTISSEMENT N° 04 LOT N°16 RAMDAN  
DJAMEL SKIKDA

**Objet : MISE EN DEMEURE**

Projet : Travaux câble FO ODN Cité Ennacer EL Aouinet.

ODS N° : 104/2022 du 07/04/2022.

Dans le cadre de l'assainissement des dossiers des travaux objets des ODS cités ci-dessus, il a été donné de constater que malgré nos maints rappels, ils n'ont pas toujours été facturé.

- A cet effet, je vous mis en demeure de transmettre le dossier de paiement dans un délai de 08 jours faute de quoi ils sont considérés par Algérie télécom comme classés définitivement et de ce fait ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation de votre part.



Le Directeur Opérationnel  
Des Télécommunications/ Tébessa

Le Directeur Opérationnel des Télécommunications

LOUKMAN ALI AB

Accusé de réception

Je soussigne : .....représentant de l'entreprise : .....  
certifié avoir reçu le .....le présent mise en demeure . Abondement

(Signature et cachet)

